

Département de l'Isère
Arrondissement de GRENOBLE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE CRÊTS EN BELLEDONNE

EXTRAIT DU REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt et un, le dix-sept juin à 20h00 le conseil municipal de la commune de Crêts en Belledonne, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur TABET Youcef, Maire.

Date de convocation : 11 juin 2021

Conformément à l'article 54 de la Loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Présents :

BACHELOT Pierre – BRUNET-MANQUAT Laurent – CHABUT Franck – DALBAN-CANASSY Daniel – DARBON Agnès – GADEL Nelly – GEST Véronique – GIRAULT-FERRARI Jeanne-Marie – GIVAUDAN Maxime – HERAUD Régis – JOUVEL-TRIOLETT Stéphane – LAMBERT Pierre – LARDIERE Jérôme – LAVAL Frédéric – MENGUY Laurie – MIETTON Eve – PONT Philippe – TABET Youcef – TRIOT Céline – TRUCHASSOUT Vanessa – VILLOT Jean-Paul – ZAPPIA Jacqueline

Absents : CROUTEIX Michel – FALL David – LAIGROZ Cécile – JOUINEAU Catherine

Pouvoirs : CROUTEIX Michel à VILLOT Jean-Paul – FALL David à LAVAL Frédéric – LAIGROZ Cécile à LARDIERE Jérôme

Soit, 22 présents, 25 votants, 26 conseillers en exercice.

Secrétaire de séance :

DARBON Agnès

OBJET : TARIFS DE MISE A DISPOSITION
DES SALLES COMMUNALES ET DE MATÉRIEL

Considérant la nécessité de mettre à disposition des associations de Crêt en Belledonne des clés / badges sécurisées pour accéder régulièrement aux installations communales, considérant le coût de ces clés, considérant que lorsqu'elles sont perdues ou non rendues, cela représente un coût pour la collectivité qui doit les remplacer, il est proposé que les associations déposent une caution pour l'obtention de clés / badges d'accès aux bâtiments communaux dans le cadre d'activités annuelles.

Madame Laurie MENGUY souhaite proposer une caution de 150 euros par clé / badge pour les associations utilisatrices des salles communales. Cette caution sera encaissée si besoin.

Une caution de 500 euros sera également demandée pour le prêt de chaque barnum.

Nature de la location	PARTICULIERS DOMICILIÉS SUR LA COMMUNE OU EXTERIEURS		ASSOCIATIONS INTERVENANT SUR LA COMMUNE		ASSOCIATIONS EXTRA COMMUNALES	
	Tarif location	Montant caution	Tarif location	Montant caution	Tarif location	Montant caution
Mon exil comprend 5 salles communales : forfait par salle + petite cuisine par journée	41 €	41 €	Gratuit	Gratuit	41 €	41 €
Gymnase (forfait par heure)	41 €	41 €	Gratuit	Gratuit	41 €	41 €
Salle 1 ^{er} étage vestiaires stade			Gratuit	Gratuit		
Salle des fêtes commune historique de St-Pierre-d'Allevard / petite salle (forfait weekend)	80 €	330 €	Gratuit	330 €	80 €	330 €
Salle des fêtes commune historique de St-Pierre-d'Allevard / petite salle (forfait journée)	62 €	330 €	Gratuit	330 €	62 €	330 €
Salle des fêtes entière commune historique de St-Pierre-d'Allevard (forfait weekend)	360 €	360 €	Gratuit	330 €	360 €	360 €
Salle des fêtes entière commune historique de St-Pierre-d'Allevard (forfait journée)	260 €	360 €	Gratuit	330 €	260 €	360 €

Nature de la location	PARTICULIERS DOMICILIÉS SUR LA COMMUNE OU EXTERIEURS		ASSOCIATIONS INTERVENANT SUR LA COMMUNE		EXTRA COMMUNALES	
	Tarif location	Montant caution	Tarif location	Montant caution	Tarif location	Montant caution
Salle des fêtes commune historique de Morétel-de-Mailles (<u>forfait weekend</u>)	250 €	250 €			250 €	250 €
Chauffage ERP du 1 ^{er} octobre au 30 avril (<u>forfait weekend</u>)	40 €		Gratuit	Gratuit	40 €	
Chauffage ERP du 1 ^{er} octobre au 30 avril (<u>forfait journée</u>)	20 €				20 €	
Halle couverte (<u>forfait journée</u>)	150 €	150 €	Gratuit	Gratuit	150 €	150 €
Barnum			Gratuit	500 € (par barnum)		
Caution pour tous les ERP ménage non fait ou mal effectué	100 € pour tous les ERP communaux		100 € pour tous les ERP communaux		100 € pour tous les ERP communaux	
Caution par clé/badge prêté pour accès aux ERP	150 €		150 €		150 €	
Branchement coffret électrique			Gratuit			
Prêt de chaise			Gratuit			
Prêt de table			Gratuit			
Prêt de banc			Gratuit			

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide de :

- **Approuver les tarifs proposés,**
- **Charger Monsieur le Maire de les faire appliquer à compter du 1^{er} septembre 2021.**

Pour certifier conforme,

Crêts en Belledonne, le 17 juin 2021



Le Maire

Youcef TABET